



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du 3 mai 2021, à 20h00

Présents : ARRIETA Patricia, BARTHES Magali, BESSIERE Pierre-Gaël, BIGARAN Olivier, CHEMACK Pierre-Franck, de PINS-LOZE Etienne, GIZA Fabian, HIEST Michael, LACOURT Laurent, LAPUELLE Clémence, LATOUR Pascal, LEROY Fabien, MAURY Sylvain.

Absents : SERRE Laure (ayant donné procuration à Fabian GIZA).

La séance est ouverte à 20h10 par Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE, Premier adjoint, Maire par interim.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE procède à l'appel.

Monsieur Laurent LACOURT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE indique que des élections partielles vont être organisées en juillet 2021 car une démission datant de février 2021 vient d'être envoyée à la préfecture par l'ancien maire. Considérant qu'il est nécessaire d'avoir un conseil municipal complet pour procéder à l'élection du maire, et que cette condition n'est pas réunie dans le cas présent, il ne sera pas possible de procéder au vote pour désigner un nouveau maire ce soir. Les élections seront prévues normalement en juillet car il n'est pas possible de les organiser avant les élections départementales et régionales. Dans ces conditions, les délibérations 4-1-2021, 4-2-2021, 4-3-2021, 4-4-2021 et 4-5-2021 sont ajournées.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE procède à la lecture de l'ordre du jour. Il indique qu'il est nécessaire de revoter les délibérations des deux précédents conseils car Monsieur Pascal LATOUR a participé aux différents votes, mais comme il n'était plus censé participer aux délibérations car démissionnaires, les délibérations sont illégales. Dans ces conditions, il convient donc de les revoter car elles ne sont pas valables.

Lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2021 est faite par Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE. Il est approuvé à l'unanimité.

Lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2021 est faite par Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE. Il est approuvé à l'unanimité.

Lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2021 est faite par Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE. Il est approuvé à 12 voix pour et 2 contre.

4-1-2021 Délibération élection du maire

Délibération ajournée.

4-2-2021 Délibération détermination du nombre d'adjoints au Maire et leurs élections

Délibération ajournée.

4-3-2021 Délibération détermination des indemnités des élus

Délibération ajournée.

4-4-2021 Délibération approbation du Compte de gestion 2020

Délibération ajournée.

4-5-2021 Délibération approbation du Compte administratif 2020

Délibération ajournée.

4-6-2021 Délibération affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2020

Monsieur Laurent LACOURT présente la délibération.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 14

Suffrages Exprimés : 14

Nul : 0

Majorité absolue : 8

14 suffrages en faveur de cette délibération.

4-7-2021 Délibération vote du taux des taxes pour l'année 2021

Monsieur Laurent LACOURT présente la délibération. Il indique que sans modification de taux, la commune verra ses recettes de taxe augmenter de 5585 euros. Il conclut que dans ces conditions, il ne semble pas justifié d'augmenter les taxes.

Il est proposé au vote le gel du taux des taxes pour cette année.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 14

Suffrages Exprimés : 14

Nul : 0

Majorité absolue : 8

14 suffrages en faveur du gel du taux des taxes.

4-8-2021 Délibération vote des subventions annuelles octroyées aux associations pour l'année 2021.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE demande à Messieurs BIGARAN, FEYER et LACOURT, tous trois membres du bureau d'une association concernée par l'octroi d'une subvention, de quitter la salle pour éviter tout conflit d'intérêt.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 11

Suffrages Exprimés : 11

Nul : 0

Majorité absolue : 6

11 suffrages en faveur de cette délibération.

4-9-2021 Délibération vote du budget primitif 2021

Monsieur Laurent LACOURT présente le budget de fonctionnement.

Monsieur Sylvain MAURY présente le budget d'investissement, en indiquant les projets d'aire de jeux, d'installation d'alarme, d'école numérique et d'installation d'une barrière sécurisée devant l'école.

Madame Clémence LAPUELLE présente le projet d'aire de jeux communale.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE présente les investissements prévus pour la partie communication.

Monsieur Laurent LACOURT présente les investissements concernant le pool routier.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 14

Suffrages Exprimés : 14

Nul : 0

Majorité absolue : 8

14 suffrages en faveur de cette délibération.

A 21h07, Monsieur Pierre-Franck CHEMACK et Madame Patricia ARRIETA quitte la séance.

4-10-2021 Délibération renouvellement de la convention de mise à disposition du service commun intercommunal d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'utilisation du droit des sols

Madame Clémence LAPUELLE présente la délibération. Elle précise que concernant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'utilisation du droit des sols, la mairie ne donne qu'un avis, car l'instruction est par faite par le service instructeur de la CCTA.

Elle indique qu'il y a à l'heure actuelle des difficultés avec des permis situés sur la zone U2 du PLU, dans lequel il est nécessaire d'être raccordé à l'assainissement collectif qui n'existe pas encore. Madame LAPUELLE est en contact avec la préfecture pour régler cette affaire.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 12

Suffrages Exprimés : 12

Nul : 0

Majorité absolue : 7

12 suffrages en faveur de cette délibération.

4-11-2021 Délibération portant création d'emploi au poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (avancement de grade de l'agent Joël BENSE)

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE présente cette délibération, qui correspond à une montée en grade d'un des agents communaux, qu'il a déjà obtenu dans la communauté de communes voisine où il travaille également.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 12

Suffrages Exprimés : 12

Nul : 0

Majorité absolue : 7

12 suffrages en faveur de cette délibération.

4-12-2021 Délibération relative au recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (pris en application de l'article 3-I-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Délibération ajournée.

4-13-2021 Délibération portant sur la liste des dépenses à imputer sur le compte «6232-Fêtes et Cérémonies»

Monsieur Laurent LACOURT indique que la Trésorerie nous demande de créer un seul compte afin de rassembler l'ensemble des dépenses relatives aux fêtes et cérémonies ; plusieurs comptes existaient jusqu'alors.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 12

Suffrages Exprimés : 12

Nul : 0

Majorité absolue : 7

12 suffrages en faveur de cette délibération.

4-14-2021 Délibération portant autorisation du lancement d'un marché public d'études en vue de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame Clémence LAPUELLE présente la délibération. Elle précise que les nouvelles directives de l'Etat indiquent la nécessité de diminuer la consommation de terrain agricole. Elle indique que cette étude sera totalement impartiale et qu'il ne s'agira pas d'avantager les propriétaires terriens comme elle a pu l'entendre les dernières semaines.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 12

Suffrages Exprimés : 12

Nul : 0

Majorité absolue : 7

12 suffrages en faveur de cette délibération.

4-15-2021 Délibération portant autorisation du lancement d'un marché public d'étude sur l'assainissement.

Madame Clémence LAPUELLE présente la délibération et rappelle les problématiques d'assainissement qui concernent le centre-bourg, nécessitant une étude préalable.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 12

Suffrages Exprimés : 12

Nul : 0

Majorité absolue : 7

12 suffrages en faveur de cette délibération.

A 21h27, Monsieur Fabian GIZA quitte la séance du conseil municipal.

Questions diverses

Monsieur Sylvain MAURY indique qu'il y aura 8 départs et 12 entrées à l'école d'Azas à la rentrée.

Madame Clémence LAPUELLE précise qu'elle inscrira bien évidemment sa fille, et que ses propos lors du dernier conseil municipal n'étaient pas une critique envers l'école mais une crainte de la gestion de l'école de l'ancien maire.

Monsieur Sylvain MAURY indique qu'il y aura 67 enfants à l'école à la rentrée : 22 petits, 27 moyens et 18 CM.

Il indique qu'il y a eu un chantier participatif le week-end dernier à l'école pour l'installation de tableaux interactifs et l'installation de nouvelles jardinières pour les enfants. Il remercie l'ensemble des parents et conseillers municipaux présents pour l'occasion.

Madame Clémence LAPUELLE indique que la commune est dynamique du côté de l'urbanisme avec de nombreux projets de rénovation en cours.

Monsieur Pierre-Gaël BESSIERE remercie l'ensemble des conseillers municipaux qui se relayent pour assurer une permanence à l'accueil de la mairie.

Une question est posée sur le tchat de la visioconférence concernant l'installation d'une benne pour les encombrants. Monsieur Laurent LACOURT indique que le SMICTOM refuse de les installer car il y a eu des abus par le passé.

La séance est levée à 21h54.

Mr Fabian GIZA	Mr Pierre-Gaël BESSIERE	Mr Pierre-Franck CHEMACK	Mme Clémence LAPUELLE	Mr Sylvain MAURY
Mr Michael HIEST	Mr Richard FEYER	Mr Etienne de PINS-LOZE	Mr Fabien LEROY	Mr Pascal LATOUR
Mr Olivier BIGARAN	Mme Patricia ARRIETA	Mme Magali BARTHES	Mme Laure SERRE	Mr Laurent LACOURT